

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



30 juillet 2020

Circulaire 45

1 – Conséquences de l’annulation du Colloque de Iassy (Roumanie) (17 – 19 septembre 2020) :

À la suite de mon courriel du 27 avril annonçant l’annulation de notre colloque annuel, en accord avec nos collègues roumains, j’ai consulté notre Conseil d’Administration afin de respecter les obligations de nos statuts, ce qui est très compliqué dans la période de pandémie actuelle. Je fais le point ci-dessous.

- Réunion de l’Assemblée Générale :

Cette réunion ne peut pas avoir lieu car elle était prévue à Iassy, à l’occasion du colloque. Cependant, l’Assemblée Générale est l’organe souverain de notre association et il est indispensable qu’elle puisse s’exprimer, d’autant que le Conseil d’Administration et le Bureau arrivent à renouvellement. Heureusement, l’article 15 de nos statuts (confirmé par l’ordonnance 2020-321 du gouvernement français) permet au Conseil d’Administration de demander un vote par écrit aux membres de l’AFGP.

- Réunion du Conseil d’Administration :

L’ordonnance 2020-321 du gouvernement français permet la réunion du Conseil d’Administration en vidéoconférence. Avec l’aide de Thierry Lacour, notre webmaitre, nous préparons les aspects techniques de cette réunion, pour laquelle j’ai réuni la majorité des avis favorables, dans l’attente de quelques réponses encore. Ce vidéo-Conseil se tiendra l’un des jours prévus pour notre colloque.

Sans exclure toute nouvelle candidature qui sera, évidemment, la bienvenue, je souhaite que le maximum de membres actuels du Conseil d’Administration et du Bureau, avec lesquels nous avons assumé dans de bonnes conditions et avec efficacité la tâche du lancement de notre association, se portent à nouveau candidats afin de nous faire profiter de leur expérience et d’assurer la continuité de notre

fonctionnement et de notre développement. Je rappelle que nos statuts ne fixent pas de délai pour le dépôt des candidatures, mais un mois avant le Conseil d'Administration me semble un délai cohérent.

En ce qui me concerne, compte tenu du problème de nos relations avec la nouvelle Association Internationale de Géographie Francophone et, surtout en ce moment, de la pandémie du COVID19, il me semblerait irresponsable de persister à ne pas me représenter à la présidence de notre association.

Concrètement, le Conseil d'Administration par vidéoconférence devra approuver les rapports réglementaires et élire les Conseil d'Administration et Bureau pour trois ans. Ces propositions seront ensuite proposées, par écrit, aux membres de l'AFGP à jour de leur cotisation, pour validation.

2 – Information scientifique par les membres de l'AFGP :

Après consultation, le Conseil d'Administration a décidé de reprendre à son compte la proposition d'André Simonin pour que l'année 2020 ne soit pas une année totalement blanche sur le plan scientifique. Il s'agit de demander à chacun de nos membres de faire un rapport d'une page maximum dans lequel, après avoir indiqué titre universitaire, fonction et établissement, résumer en 10 à 15 lignes maximum de **présentation sommaire** les recherches actuelles en cours, puis indiquer le titre des publications de 2019 et de 2020, en géographie physique exclusivement.

Ce rapport serait à adresser au président ... pour le 17 Septembre 2020, qui était la date de notre colloque de Iassy.

Le Conseil d'Administration pourrait assumer une relecture avant diffusion.

3 - Cotisations 2020 :

Le Bureau vous rappelle qu'il est urgent de payer votre cotisation de 2020. Nous sommes une petite organisation pauvre et les cotisations sont absolument indispensables pour la faire fonctionner.

Taux de la cotisation : **salariés : 30 €**. Pour les **non-salariés** (étudiants et sans emploi), **la cotisation est gratuite**, mais il faut envoyer une déclaration d'adhésion au trésorier André Ozer (aozer@uliege.be) avec copie au président (jean-louis.ballais@univ-amu.fr) et au secrétaire (yaomonie@yahoo.fr).

Les cotisations doivent être envoyées, uniquement sous forme de virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés), à :

Association Francophone de Géographie Physique

IBAN : BE58 3631 4522 2679

BIC : BBRUBEBB



Jean-Louis Ballais
Président